

14 au 16 avril 2025 (21 h)

Date limite d'inscription : 8 mars 2025

Acquisition des techniques de débosselage des instruments à vents

910 €



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Pratiquer les différentes techniques de débosselage permettant de restituer leur forme d'origine aux instruments à vent déformés lors d'un choc ou d'un écrasement.

PUBLICS CONCERNÉS et PRÉREQUIS

Publics concernés

- Personnels techniques de magasins de musique et d'ateliers de réparation
- Réparateurs d'instruments à vent

Prérequis

- Pratiquer des réparations sur instruments à vent
- Ou
- Avoir suivi les stages de maintenance courante des instruments à vent

LIEU DE LA FORMATION

ITEMM - 71 Avenue Olivier Messiaen - 72000 LE MANS

HORAIRES DE LA FORMATION

9 h – 12 h / 13 h – 17 h

Ces horaires peuvent être aménagés en cas de contraintes horaires des participant.e.s (transports) ou de disponibilité du lieu de restauration du midi.

EFFECTIFS

Nombre de participants limité à 12 personnes pour permettre un suivi individualisé.

FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES CONSEILLÉES

- Brasures sur instruments à vent

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Jour 1

- Préparer l'intervention (outillage, type d'intervention, sécurité...)
- Débosseler au rebond un corps de saxophone enfoncé au niveau de la boule
- Débosseler une culasse de saxophone
- Débosseler un cor d'harmonie : tonnerre, pavillon, tube conique avant le tonnerre, coulisses
- Débosseler un pavillon de trompette, démonter et réparer des coulisses
- Effectuer les opérations de finition après débosselage (toilage, polissage, nettoyage)
-

Jour 2

- Ajuster les branches d'une coulisse de trompette ou d'un cor d'harmonie (démontage, réparation, remontage avec brasures, ajustage)
- Débosseler et ajuster une coulisse

INTERVENANT

Equipe pédagogique ITEM

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr

COÛT

Le prix indiqué comprend les frais pédagogiques et les fournitures.

Tarif net ne comprenant pas le transport, l'hébergement et la restauration. L'ITEMM, association loi 1901, n'est pas assujetti à la TVA.

Des prises en charges financières des coûts pédagogiques sont possibles (FAFCEA, AGEFICE, OPCOS, POLE EMPLOI, COLLECTIVITÉS TERRITORIALES...).

MODALITÉS ET DÉLAIS D'INSCRIPTION

Les candidatures sont à envoyer en ligne : www.itemm.fr rubrique Formation Professionnelle Continue.

Les demandes sont traitées dans un délai maximal de 2 semaines à compter de la réception de la candidature et de l'avance. Toute acceptation fera l'objet d'un entretien pédagogique préalable.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette action de formation en présentiel alterne démonstrations, mises en situation encadrées, enseignements théoriques et pratiques.

Cette formation est dispensée en français.

Capitalisation des expériences par des échanges sur les pratiques individuelles.

MOYENS À DISPOSITION

Un poste de travail par personne, atelier spécialisé, outillage et matériel fourni, supports de cours et techniques en français. L'ITEMM fournit les instruments supports.

ANNULATION

L'ITEMM se réserve la possibilité d'annuler la formation 1 mois avant sa date de réalisation, en cas d'effectifs insuffisants.

Dans ce cas précis, l'avance versée sera intégralement remboursée - voir nos conditions générales de vente.

AUTRES INFOS UTILES

Cette action de formation ne peut se substituer à l'expérience nécessaire à l'exercice d'une activité professionnelle.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Cette action de formation est adaptable aux personnes en situation de handicap, sur simple demande lors d'un échange confidentiel avec notre équipe afin d'évaluer vos besoins.

Contact : referent-handicap@itemm.fr

ÉVALUATION DE LA FORMATION

Avant la formation

A réception de la fiche d'inscription, un questionnaire est envoyé pour évaluer si cette formation est adaptée aux besoins du candidat. L'adéquation des prérequis, les niveaux de connaissances et/ou de compétences spécifiques et attentes vis-à-vis de cette formation sont étudiés.

Ce questionnaire permet d'adapter dans la mesure du possible les modalités pédagogiques de la formation.

Pendant la formation

1. Une évaluation des connaissances et compétences au travers de mises en situation pratiques et de sondage sur les connaissances acquises est réalisée en cours de formation.

2. Une évaluation de satisfaction des participant.e.s sur l'atteinte des objectifs, la qualité de l'animation et la satisfaction globale de la prestation est réalisée sous forme de questionnaire à l'issue du stage.

Après la formation

Une mesure de l'impact de la formation sur les pratiques professionnelles et l'évolution des compétences est réalisée 3 mois après sous forme de sondage dématérialisé.

VALIDATION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation.

CONTACT

Service formation continue

Téléphone +33 (0)2 43 39 39 30

E-mail : formation.continue@itemm.fr